JHM 18 mars 16

Fermeture de la trésorerie : Andelot ne va pas se laisser faire

Pour dire non à la fermeture de la trésorerie d'Andelot et voulant devenir le symbole de la contestation du milieu rural, une grande mobilisation est prévue le 26 mars dans la commune.

Marie-France Joffroy, maire d'Andelot, et Nicolas Lacroix, conseiller départemental du canton de Bologne, sont les porte-parole de la contestation naissante. Elle va s'intensifier et prend la forme d'une mobilisation prévue à Andelot le 26 mars. *«Nous voulons mobiliser tous les élus car ce sont 31 communes qui vont être impactées par ce projet de fermeture. Plus globalement, on veut toucher la population, les professionnels et notamment le monde agricole»*, détaille Nicolas Lacroix.

Ce qui fait bondir les élus, c'est donc le projet de fermeture de la trésorerie d'Andelot annoncé par la direction générale des Finances publiques il y a une dizaine de jours. *«Pour l'instant, nous refusons de discuter. Nous n'allons pas négocier une fermeture»*, ajoute le conseiller départemental. Lui et Marie-France Joffroy veulent faire de la mobilisation du 26 mars le symbole de la contestation du milieu rural. *«On défend l'existence même de nos communes»*, souligne Marie-France Joffroy. *«La trésorerie, c'est le dernier service public qu'il nous reste»*, prolonge Nicolas Lacroix pour qui, tout est fait pour distiller *«la mort au goutte-à-goutte»* dans le milieu rural.

Services rendus à la population

Ils espèrent donc une forte mobilisation le 26 mars pour dire "non" à la fermeture de la trésorerie d'Andelot qui rend énormément de services aux élus, aux communautés de communes du secteur, aux syndicats intercommunaux de tout poil *«mais aussi à la population»*. Cette fermeture impacterait potentiellement 7 000 habitants puisque si la trésorerie d'Andelot venait à fermer, il faudrait aller à Bourmont, Joinville ou Chaumont. Il existe encore des gens qui, en milieu rural, se rendent à la trésorerie effectuer des règlements en liquide pour payer eau, ordures ménagères, impôts, etc. *«La trésorerie d'Andelot effectue 500 opérations de ce type-là dans l'année»*, argumente Nicolas Lacroix, rappelant que déjà l'an dernier, la trésorerie de Vignory avait fermé ses portes.

L'annonce de la fermeture d'Andelot est vécue *«comme une douche froide»* sur place. Reste à savoir si l'action du 26 mars va ou non mobiliser. C'est ce qui peut faire la différence.

Marie-France Joffroy et Nicolas Lacroix ne veulent pas accepter la fermeture de la trésorerie d'Andelot.

La trésorerie est hébergée dans des locaux d'Hamaris.

Montier-en-Der veut rebondir

Après l'annonce de la fermeture de la trésorerie dervoise, c'est une autre approche qui anime le maire de Montier-en-Der, Jean-Jacques Bayer qui espère d'autres formes de soutien de la part de l'Etat.

«Ce n'est pas de gaieté de cœur», que Jean-Jacques Bayer enregistre la volonté de l'Etat de fermer la trésorerie dervoise. *«Oui, nous sommes déçus. C'est encore un retrait de l'Etat du monde rural»*, indiquait hier le conseiller régional. Mais il n'entend pas réclamer à cor et à cri le maintien de cette trésorerie. Mais puisqu'elle rend encore beaucoup de services à la population, la mairie va réfléchir à la manière dont elle pourrait pallier cette future carence.

«Il faut que l'on puisse continuer à rendre des services aux gens qui passaient par la trésorerie», explique le maire qui demande à être reçu par le préfet et la direction des Finances publiques pour évoquer ce sujet. Il comprend que l'Etat puisse se réorganiser à l'heure où la communauté de communes va rejoindre l'agglomération de Saint-Dizier, à l'heure aussi où l'Etat avance sur son projet de prélèvement à la source des impôts sur le revenu. *«Nous sommes obligés de constater que l'activité de ce poste comptable va diminuer»*, indique Jean-Jacques Bayer qui veut regarder l'avenir avec optimisme mais qui attend en retour le soutien de l'Etat *«sur nos projets de développement créateurs d'emplois»*.

FO dénonce une «catastrophe»

C'est Force ouvrière qui a donc tiré la sonnette d'alarme concernant les projets de restructuration de la direction générale des Finances publiques de la Haute-Marne (*Le Journal de la Haute-Marne* du 12 mars). Le 21 mars, ces propositions seront soumises à un comité technique local *«et nous voterons contre»*, assure Rachel Sugneau, secrétaire FO pour les finances publiques, qui parle *«d'une vague de restructuration sans précédent»*. La fermeture des trésoreries d'Andelot et de Montier-en-Der va impacter *«dix agents»* qui risquent de devoir rejoindre d'autres sites. *«Il y a 18 ans, il y avait 33 trésoreries, en 2017, il n'en restera que treize»*, rappelle la responsable syndicale. Elle annonce aussi la fusion de certains services, celui de la publicité foncière et des hypothèques qui va quitter Saint-Dizier pour rejoindre Chaumont ou encore le pôle enregistrement bragard qui pourrait fermer ses portes à compter du 1er mars 2017. D'autres regroupements de mission sont visiblement programmés et concerneraient les hôpitaux et les maisons de retraite. *«On est en train de préparer les futures fermetures de trésoreries»*, condamne Rachel Sugneau pour qui aujourd'hui, seuls les élus peuvent empêcher cela.

A quoi ça sert ?

Lu sur le site de la direction générale des finances publiques. A quoi servent les trésoreries ? *«Elles assurent la gestion budgétaire et comptable des collectivités locales et de leurs établissements publics, des hôpitaux et de certains offices publics de l'habitat. En milieu rural ou périurbain, les trésoreries sont également compétentes pour le recouvrement des impôts, et offrent aux particuliers un accueil fiscal de proximité.»* Certaines trésoreries sont par ailleurs chargées du recouvrement des amendes. Il s'avère qu'en Haute-Marne, les petites trésoreries font beaucoup de conseils aux élus en matière budgétaire à la fois pour les communes, les communautés de communes ou les syndicats intercommunaux.

La DGFIP ne communique pas pour l'instant

«A ce stade du dossier que vous évoquez, la Direction des Finances publiques de la Haute-Marne est en concertation tant auprès des partenaires extérieurs et que de ses propres services. Par conséquent, elle ne souhaite pas communiquer sur ce thème.» Voilà ce qui nous a été répondu lorsque nous avons sollicité la DGFIP au sujet de la réorganisation qu'elle envisage.

Le dossier de Céline Clément